

avoir d'autre doctrine fixée, imposée à tous, que les dogmes certains de l'Eglise sur la justice (1).

En dehors de ce qui est certain, le Tiers-Ordre, comme l'Eglise, doit laisser à ses membres le droit de professer toutes les opinions libres. Or, ce qui est certain, incontesté et incontestable, c'est la loi de justice et la loi d'amour, c'est l'obligation de suivre l'esprit évangélique et, par conséquent, de prêcher la justice à tous, aux patrons et aux ouvriers, aux ouvriers et aux patrons, aux riches et aux pauvres : que les pauvres respectent la propriété des riches, mais que les riches aussi respectent le droit égal des pauvres et qu'ils songent que l'unique brebis du petit berger a au moins autant de prix que le troupeau de moutons du grand propriétaire qui a encore des troupeaux de bœufs. C'est Nathan qui parlait à David à peu près ainsi, et l'esprit de l'Ecriture et de l'Evangile est incontestablement incliné plutôt du côté de la faiblesse.

L'Encyclique *Rerum novarum* a admirablement commenté le *Misereor super turbam*, nous n'avons qu'à nous en tenir à ses enseignements certains, ils suffisent à condamner le libéralisme économique et à poser le principe qu'il y a un minimum de sécurité nécessaire à l'homme pour pouvoir penser à autre chose qu'à sa subsistance et, par conséquent, pour vivre en homme, en être moral. Il ne sert de rien d'épiloguer sur le reste, ces textes sont clairs, la raison les établit tout comme la foi les assure, les conséquences viendront en leur lieu, à mesure que l'intelligence humaine débrouillera l'écheveau des notions et des faits économiques encore si complexes et enchevêtrés. Les discussions peuvent y servir ; discutons donc, je le veux, mais reconnaissons comme étant des nôtres quiconque aime la justice

---

(1) C'est la même pensée qu'a plus tard authentiquement exprimée, au congrès de Rome, le Rév. P. David, O. F. M., président de la section française. Voici ses paroles : « Le Tiers-Ordre est catholique dans sa mission, aussi bien que dans son étendue. Comme la Sainte Eglise accepte toutes les formes de gouvernement et ne fait la guerre à aucune, ainsi le Tiers-Ordre s'adapte à toutes les formes de gouvernement et ne fait la guerre à aucune. Comme l'Eglise reconnaît toutes les classes de la société humaine et ne fait la guerre à aucune, le Tiers-Ordre s'adresse également à toutes les classes de la société, depuis le roi jusqu'au mendiant. Il n'est donc ni une machine de guerre ni une machine politique. Dans toutes les classes, il y a des passions à dompter, des misères à soulager, des âmes à sanctifier... »